



APPEL DE PROJETS
CALL FOR PROPOSALS

RÉSIDENCE CROISÉE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION
POUR MARIONNETTISTES PROFESSIONNELS
de l'Île de Montréal (Canada) et Finlande

CREATIVE RESEARCH CROSS-RESIDENCY
FOR PROFESSIONAL PUPPETEERS
from Montréal (Canada) and Finland

Critères et normes
Date de dépôt
Présentation d'une demande
2023-2024

Application procedures and criteria
Application deadline
Application process
2023-2024



Montréal 

Ce projet est rendu possible grâce au soutien du Conseil des arts de Montréal
This project is made possible with the support of the Conseil des arts de Montréal

CONTEXTE / CONTEXT

Dans un objectif de développement des arts de la marionnette, de rapprochement et d'échange des pratiques contemporaines entre les marionnettistes de diverses provenances, Casteliers et Aura of Puppets s'associent pour offrir une résidence de recherche et de création croisée à des marionnettistes¹ professionnels. L'artiste montréalais.e retenu.e séjournera en Finlande, dans la ville de Turku, et en échange, l'île de Montréal recevra un.e marionnettiste de Finlande.

Pour le volet montréalais, CASTELIERS est le porteur du projet et pour le volet finlandais, AURA OF PUPPETS est le porteur.

With the goal of developing puppetry, bringing together and exchanging contemporary practices between puppeteers from various backgrounds, Casteliers and Aura of Puppets are partnering to offer a creative cross-residency for professional puppeteers. The selected Montréal artist will stay in Finland in the city of Turku, in return, Montréal will host a Finnish puppeteer. CASTELIERS is the project leader of the Montréal residency, while AURA OF PUPPETS is the project leader for the Finnish residency.

1. DESCRIPTION ET OBJECTIFS 1. DESCRIPTION AND OBJECTIVES

La résidence de recherche et de création à Montréal sera d'une durée de vingt-huit (28) jours. Elle aura lieu du 4 au 31 mars 2024. La résidence de création à Turku sera d'une durée de vingt-huit (28) jours, entre le 6 novembre et le 3 décembre 2023.

La résidence de création croisée a été développée en fonction des objectifs suivants :

- offrir aux créateurs en résidence un temps de réflexion et de recherche sur leur propre pratique;
- encourager les échanges entre les marionnettistes montréalais, leurs pairs internationaux et les nombreux intervenants du milieu culturel;
- favoriser la collaboration internationale et les coproductions;
- sensibiliser les marionnettistes montréalais aux réalités de la création contemporaine pratiquée dans d'autres pays;
- sensibiliser les marionnettistes étrangers au dynamisme du milieu montréalais et québécois.

The creative research residency in Montréal will last for twenty-eight (28) days. It will take place from March 4 to 31, 2024.

The creative research residency in Turku will last for twenty-eight (28) days. It will take place from November 6 to December 3, 2023.

- The cross-residency was developed based on the following objectives:
- Offer artists in residence the time and space to reflect upon and work on developing their practice;
- Encourage the sharing of practices between Montréal and Finland-based puppeteers, their international colleagues, and the many arts and culture stakeholders;
- Foster international collaborations and co-productions;
- Increase awareness among Montréal and Finland-based puppeteers of the current creative conditions in other countries;
- Increase awareness among international puppeteers of the dynamic puppetry arts scene in Montréal and across Québec and in Turku and across Finland

¹ Le mot marionnettiste, tel qu'il est employé dans ce document, désigne tout autant un homme qu'une femme.

2. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

2. ELIGIBILITY CRITERIA

Ce projet s'adresse aux marionnettistes professionnels² de Montréal et de Finlande ayant au moins 20 ans, ayant œuvré dans le milieu professionnel des arts de la marionnette depuis un minimum de trois ans (3) ans et dont l'expérience est reconnue au niveau national, voire international. Ce projet s'adresse à des marionnettistes qui ont une pratique traditionnelle ou contemporaine, ou à des artistes qui souhaitent intégrer la marionnette à leur création. La résidence est offerte à des individus, aucune compagnie n'est éligible.

Dans le cas des candidatures montréalaises, le marionnettiste doit nécessairement :

- être citoyen canadien ou résidant permanent;
- être domicilié sur le territoire de l'île de Montréal depuis au moins 12 mois.

Dans le cas des candidatures finlandaises, le marionnettiste doit nécessairement :

- être citoyen de Finlande ou résident permanent depuis au moins 12 mois ;
- être domicilié sur le territoire de Finlande depuis au moins 12 mois.

This project will receive submissions from professional puppeteers² from Montréal and Finland who are over 20 years of age, who have worked in professional puppetry arts for a minimum of three (3) years and whose experience is recognized at the national or international level. The project will receive submissions from traditional and contemporary puppetry artists, and from artists from other artistic fields who are interested in incorporating puppetry into their creations. The residency is offered to individuals. Submissions from companies will not be considered.

Montréal candidates must:

- Be a Canadian citizen or permanent resident;
- Have been domiciled on the island of Montréal for at least 12 months.

Finnish candidates must:

- Be a Finnish citizen or permanent resident for at least 12 months;
- Be domiciled in Finland for at least 12 months.

3. NATURE DE L'AIDE

3. NATURE OF AID

L'aide accordée est ponctuelle et non récurrente. Un seul marionnettiste montréalais et un seul marionnettiste finlandais bénéficieront de ce programme en 2023-2024. Il est de la responsabilité des deux marionnettistes de remplir l'ensemble des formalités nécessaires à la réalisation de leur séjour à l'étranger (visa, vaccins, assurances, achat du billet d'avion aller-retour, etc.).

The aid granted is one-off and non-recurring. Only one Montréal puppeteer and one Finnish puppeteer will benefit from this program in 2023-2024. It is the responsibility of the two puppeteers

² On entend par marionnettiste professionnel, tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base, possède une compétence reconnue par ses pairs, crée, interprète ou diffuse des œuvres dans un contexte professionnel, se voue principalement à la pratique de son art et reçoit une rémunération pour les œuvres qu'il réalise. / A "professional puppeteer" is an artist that has acquired his or her basic training and whose qualifications are now recognized by his or her peers. Such an artist also creates and performs creative works in a professional setting, devotes most of his or her creative time to the art form and receives compensation for the works created and performed.

to complete all the necessary formalities to carry out their stay abroad (visa, vaccines, insurance, purchase return airfare, etc.)

Pour le marionnettiste de Montréal bénéficiant d'un séjour de recherche et de création à Turku, la résidence offrira et couvrira les aspects suivants :

- une bourse de recherche et de création d'un montant de 3 000 \$ CA;
- les frais de transport international (billet d'avion aller-retour);
- un hébergement à l'Espace Manilla à Turku
- des frais de subsistance de 65 \$ / jour pour un total de 1 820 \$ CA
- le transport aller-retour entre l'aéroport et le lieu de la résidence ;
- l'accueil et l'encadrement technique et artistique sur demande pendant la résidence;
- un accès à toutes les activités et spectacles du TIP-FESTIVAL qui aura lieu du 8 au 11 novembre 2023;
- un espace de travail situé à l'Espace Manilla à Turku;
- les matériaux et outils disponibles à Aura of Puppets;
- un accès illimité à Internet WIFI.

For the Montréal puppeteer participating in the cross-residency in Finland, the residence will offer and cover the following aspects:

- A research and creation grant of Can\$ 3 000
- International transportation costs (round-trip airfare);
- Accommodation in the Manilla Complex in Turku;
- living expenses of Can\$ 65 / day for a total of Can\$1 820
- Return transportation between the airport and the place of residence;
- Technical and artistic supervision, on demand, during the residency;
- Access to all the TIP-FESTIVAL activities and shows taking place from November 8 to 11, 2023;
- A workspace located at the Manilla Complex in Turku;
- Materials (common materials from studio and new max 200€) and tools available at Aura of Puppets;
- Unlimited access to WIFI Internet.

Pour le marionnettiste finlandais bénéficiant d'un séjour de recherche et de création à Montréal, la résidence offrira et couvrira les aspects suivants :

- une bourse de recherche et de création d'un montant de 580€
- des frais de subsistance de 65 \$ / jour pour un total de 1720 €
- l'hébergement dans un appartement (pour une durée de 28 jours) dans l'arrondissement d'Outremont;
- les frais de transports locaux;
- l'accueil et l'encadrement du marionnettiste pendant la résidence;
- un accès à toutes les activités et spectacles du Festival de Casteliers qui aura lieu du 6 au 10 mars 2024;
- un espace de travail à la Maison internationale des arts de la marionnette (MIAM);
- les matériaux et outils disponibles à la MIAM;
- un accès illimité à Internet.

** L'artiste de Finlande devra demander une subvention à son gouvernement pour assumer les frais de transport international (billet avion-aller-retour);

For the Finnish puppeteer participating in the cross-residency in Montréal, the residence will offer and cover the following aspects:

- A research and creation grant from Aura of Puppets of 580€
 - living expenses total of 1720 €
 - Accommodation in an apartment (for a period of 28 days) in the borough of Outremont;
 - Local transport costs;
 - Technical and artistic supervision on demand during the residency;
 - Access to all the Festival de Casteliers activities and shows taking place from March 6 to 10, 2024;
 - A workspace in the Maison internationale des arts de la marionnette (MIAM);
 - Materials and tools available at the MIAM;
 - Unlimited Internet access
- ** The Finnish artist must ask for a grant to his/her government for international travel costs (round-trip fare)

4. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DEMANDES

4. CRITERIA FOR ASSESSING APPLICATIONS

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- qualité du travail artistique (50 %);
- intérêt et pertinence du projet soumis par le candidat (30 %);
- faisabilité du projet (20 %).

Les demandes seront évaluées par un comité de sélection composé de trois (3) membres de chaque pays, dont l'expertise est reconnue dans les arts de la marionnette.

Applications will be evaluated based on the following criteria:

- The quality of the artistic work (50%)
- The interest and relevance of the project submitted by the candidate (30%)
- The project's feasibility (20%)

Applications will be assessed by a committee composed of three (3) members from each country whose expertise is recognized in the field of puppetry arts.

5. OBLIGATIONS DES MARIONNETTISTES

5. OBLIGATIONS OF PUPPETTEERS

Les deux marionnettistes bénéficiaires de ce programme s'engagent :

- planifier les horaires de résidence à l'avance (atelier, temps consacré à la recherche et à la création, etc.);
- respecter le calendrier préétabli de la résidence;
- entretenir un lien régulier avec l'organisme porteur du programme;
- participer aux rencontres professionnelles organisées par Casteliers;

- rédiger et transmettre un rapport succinct de leur expérience à Casteliers et à Aura of Puppets dans les deux mois qui suivent la fin du projet;
- offrir au moins un atelier à Montréal à des professionnels de la marionnette sur son travail de recherche ou de création.
- À Montréal, être capable de s'exprimer en français ou en anglais. À Turku, être capable de s'exprimer en anglais.

The two puppeteers participating in this program commit to:

- Plan residence schedules in advance (workshop, time spent on research and creation, etc.);
- Respect the pre-established residence schedule
- Maintain a regular link with the organization leading the program;
- Write and submit a brief report of their experience to Casteliers and Aura of Puppets within two months after the end of the project;
- Participate in professional meetings organized by Casteliers;
- Offer at least one workshop in Montréal on their research or creative work to puppetry professionals;
- Be able to communicate in French or in English

6. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE 6. SUBMISSION OF AN APPLICATION

Les candidats doivent compléter le formulaire d'inscription (fichier Word) prévu à cet effet et inclure les documents suivants :

Applicants must complete the registration form (Word file) provided for this purpose for the following documents:

- Formulaire d'inscription complété ;
 - un curriculum vitae (maximum de trois pages);
 - une présentation de leur démarche artistique et du projet proposé (maximum d'une page);
 - une lettre de motivation présentant leur projet de résidence en décrivant la nature de la recherche, les besoins (espace, matériel, expertise, mentorat, etc.) (maximum de deux pages);
 - une courte description de l'atelier offert aux professionnels (maximum de 200 mots);
 - un portfolio, comprenant au moins deux liens vidéo et 10 à 20 photos en format JPEG d'œuvres antérieures. Joindre une liste de ces documents, avec le titre, l'année de création et une courte explication.
 - s'il y a lieu, un dossier de presse constitué d'articles de presse publiés au cours des cinq dernières années (maximum de cinq pages).
- Completed application form;
 - A personal curriculum vitae (maximum of three pages);
 - A presentation of their artistic approach and proposed project (maximum of one page);
 - A letter of motivation presenting the residency project describing the nature of the research, the needs (space, material, expertise, mentoring, etc.) (maximum of two pages);
 - A short description of the workshop offered to professionals (maximum 200 words);

- A work portfolio, including two or more video links and 10-20 photos of previous works in JPEG format.. Please make include a list of these material documents and indicate the title, the year, and a short explanation.
- If applicable, a press kit consisting of press articles published during the last five years (maximum of five pages).

Seuls les documents exigés seront soumis au comité d'évaluation. Les documents supplémentaires ne seront pas relayés au comité.

Only the required documents will be submitted to the evaluation committee. Additional documents will not be relayed to the committee.

7. DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS ET DÉCISIONS
7. APPLICATION DEADLINE AND DECISION DATE

Pour les marionnettistes montréalais souhaitant bénéficier d'un séjour de recherche et de création à Turku, la date limite de dépôt des dossiers est **vendredi 17 février 2023**, avant minuit. Les dossiers doivent être acheminés par courriel à Casteliers à : direction@casteliers.ca

Pour les marionnettistes finlandais souhaitant bénéficier d'un séjour de recherche et de création à Montréal, la date limite de dépôt des dossiers est **vendredi 17 février 2023**, avant minuit. Les dossiers doivent être acheminés par courriel à Aura of Puppets à Sanna Soni : sanna@auraofpuppets.com

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. Les dossiers envoyés après la date limite du 17 février 2023 ne seront pas acceptés.

La décision des comités de sélection sera connue en mars 2023.

Deadline for applications submitted by Montréal-based puppeteers who wish to participate in a creative research residency in Finland: **Friday February 17, 2023**, before midnight. Applications must be submitted by e-mail to Casteliers at: direction@casteliers.ca

Deadline for applications submitted by Finland-based puppeteers who wish to attend a creative research residency in Montréal: **February 17, 2023**, before midnight. Applications must be submitted by e-mail to Aura of Puppets at Sanna Soni: sanna@auraofpuppets.com

Incomplete applications or applications received after the February 17, 2023 deadline will not be considered.

Selection committee decisions will be announced in March 2023.

8. RENSEIGNEMENTS
8. INFORMATION

<p>CASTELIERS Louise Lapointe Directrice artistique / Artistic Director Téléphone / Phone : + 1 514-270-2717, # 4 direction@casteliers.ca</p>	<p>Aura of Puppets Sanna Soni Producer +358 41 3157 009 sanna@auraofpuppets.com</p>
--	--